

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**Pour diffusion immédiate**

**Source :** LE CHÂTEAU INC.  
**Contact :** Emilia Di Raddo, CA  
Présidente  
(514) 738-7000

**Maison Brison**  
**Brian Quick**  
(514) 731-0000

### **LE CHÂTEAU DÉCLARE UN DIVIDENDE TRIMESTRIEL**

**Montréal, le 27 janvier 2005** - Le Château Inc. (TSX : CTU.A) annonce aujourd'hui qu'elle a déclaré un dividende trimestriel de 0,175 \$ par action de catégorie A avec droit de vote subalterne et par action de catégorie B avec droit de vote, payable le 7 mars 2005 aux actionnaires inscrits en date du 18 février 2005. Conformément à l'annonce faite par la Société au début de décembre, ce dividende représente une augmentation de 16,7 %, comparativement au dividende trimestriel de 0,15 \$ par action versé auparavant par la Société.

#### **Profil**

Chef de file au Canada, Le Château est un détaillant spécialisé offrant des vêtements, des chaussures et des accessoires avant-gardistes aux femmes et aux hommes soucieux de la mode.

Les vêtements de marque Le Château sont en grande partie conçus et fabriqués dans une approche d'intégration verticale. Les marchandises Le Château sont vendues exclusivement par l'entremise des 174 magasins de détail de la Société. Tous ces magasins sont situés au Canada, à l'exception de quatre dans la région de New York.

#### **Avertissement concernant les énoncés prévisionnels**

Ce communiqué contient des énoncés prévisionnels portant sur la Société ou sur l'environnement dans lequel elle oeuvre qui sont fondés sur des attentes, des suppositions et des prévisions de la Société. Ces énoncés ne constituent pas des garanties de rendement futur et comportent des risques et des incertitudes difficiles à prévoir et indépendants de la volonté de la Société. De fait, un certain nombre de facteurs peuvent intervenir et faire en sorte que les résultats soient différents sur le plan matériel de ceux qui sont exprimés dans ce communiqué, facteurs qui sont évoqués dans d'autres documents publics de la Société. Donc, les lecteurs sont avisés de ne pas accorder une confiance exagérée aux énoncés prévisionnels. De plus, ces derniers ne font état que de la situation au jour où ils ont été écrits et la Société nie toute intention ou obligation de mettre à jour ou de revoir de tels énoncés à la suite de quelque événement ou circonstance que ce soit.

Les facteurs qui pourraient faire en sorte qu'il y ait un écart important entre les résultats ou les événements réels et les prévisions actuelles comprennent notamment : la capacité de la Société à mettre en œuvre avec succès ses initiatives stratégiques et la mesure dans laquelle ces initiatives seront aussi fructueuses que prévu; les conditions de concurrence dans le secteur dans lequel évolue la Société; la variation des dépenses de consommation; les conditions économiques générales et les incertitudes habituelles liées aux affaires; les préférences des consommateurs à l'égard de la gamme de produits; les conditions météorologiques saisonnières; la variation des taux de change; les changements dans les relations qu'entretient la Société avec ses fournisseurs; les fluctuations des taux d'intérêt et les autres variations des frais d'emprunt; et les modifications des lois, règles et réglementations applicables à la Société.